



Générique type d'un film d'atelier **Passeurs d'images**

un film réalisé dans le cadre des ateliers "Passeurs d'images"

par

→ noms des participants à l'atelier

encadrement artistique

→ nom et profession de l'intervenant(e)

encadrement pédagogique

→ nom de l'animateur(trice)

structure productrice

→ maison de quartier, MJC, Centre de loisirs, porteur de projet
(cette mention est importante, car c'est la structure désignée qui a les droits du film.)

porteur de projet

coordination régionale Pays de la Loire

association Premiers Plans

coordination nationale

association Kyrnéa International

avec le soutien de

vos partenaires financiers : Direction régionale des affaires culturelles / la Région,...

à cela, il faut ajouter les partenaires locaux

exemples : ville, communauté de communes, contrat de ville, ...

mois, année de réalisation

Mention obligatoire à ajouter en générique de fin

"Passeurs d'images" est un dispositif d'éducation à l'image soutenu par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), le Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports, le Ministère de la culture et de la communication, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acsé) et les collectivités locales.

En partenariat avec les Directions régionales des Affaires culturelles et des professionnels du cinéma.

Il est indispensable de faire signer un droit à l'image aux parents des jeunes participants à l'atelier. Passeurs d'images n'est pas une structure mais un label et ne peut donc avoir de copyright.